



COMMUNE DE LACONNEX

Procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 14 mars 2022

Présents

Stéphane GROBÉTY (président)
Laurent ZIMMERMANN (vice-président)
Jean-Luc BAUR
Samantha BAVAUD BOCION
Christian BOVIER
Andreea CAPITANESCU BENETTI
Maxime DETHURENS
Marie DUCRET GAUTHEY
Marc DUPRAZ
Rémi FOUCHAULT
Catherine LACHAT

Exécutif

Thierry ARN (adjoint)
Jean-Pierre GANTNER (adjoint)

Secrétaires

Nadia DUPRAZ (procès-verbal)
Catherine KOUMROUYAN

Excusé

Hubert DETHURENS (maire)

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 24 janvier 2022
 2. Naturalisation (huis-clos)
 3. Eclairage public
 4. Groupement intercommunal du centre sportif – élection des 3 membres pour Laconnex
 5. Rapport de la commission « école et petite enfance »
 6. Local bibliothèque : fin des travaux et inauguration
 7. Manifestations 2022
 8. Communications de l'exécutif
 9. Divers
 10. Questions du public
-

Le président ouvre la séance à 19h et remercie les conseillers/ères pour leur présence. Il excuse l'absence d'Hubert Dethurens.

En préambule, il propose d'ajouter un point à l'ordre du jour concernant un dossier de naturalisation parvenu à la mairie la semaine dernière.



1. Approbation du procès-verbal de la séance du 24 janvier 2022

Après correction d'un intitulé à l'ordre du jour, le procès-verbal de la séance du 24 janvier 2022 est approuvé à l'unanimité avec remerciements à son auteure.

2. Naturalisation (huis-clos)

Stéphane Grobéty présente le dossier du candidat à la naturalisation dont la demande est approuvée à l'unanimité du conseil municipal.

3. Eclairage public

Sur invitation du Président, Rémi Fouchault relate qu'il s'inquiète pour la faune en raison de la pollution lumineuse et, voyant que plusieurs communes éteignent ou diminuent leur éclairage public, il souhaite que le conseil municipal se penche sur la question.

Outre des économies d'énergie, éteindre ou diminuer l'intensité lumineuse est bénéfique pour les animaux nocturnes. De plus, il ajoute qu'il a été démontré que la vitesse des automobilistes était singulièrement réduite, lorsque la route était moins illuminée. Les conseillers évoquent plusieurs idées : réduction du nombre des candélabres, diminution de l'intensité lumineuse, extinction complète, détecteurs de passage, etc. Rémi Fouchault propose donc que la commission des routes se saisisse du dossier.

Catherine Koumrouyan précise que la question a été discutée lors de la séance de l'exécutif et présente un sondage qui sera envoyé prochainement par tout-ménage, afin de connaître l'avis des habitants sur cette question. Elle ajoute que les luminaires des voiries Mollaz, Eaumorte et Rupettes viennent d'être remplacés, lors des travaux de mise en séparatif, et rappelle qu'un lampadaire a même été ajouté sur la route de l'Eaumorte, sur demande des riverains. Les nouveaux candélabres disposent d'ampoules LED et, après ajout d'un dispositif à cet effet, pourront, à terme, être gérés à distance pour régler l'intensité et/ou l'extinction éventuelle.

Jean-Pierre Gantner demande donc le renvoi du dossier en commission, Andreea Capitanescu Benetti, présidente, convoquera prochainement les membres de la commission des routes.

4. Groupement intercommunal du centre sportif – élection des 3 membres pour Laconnex

Stéphane Grobéty passe la parole à Thierry Arn qui rappelle que le CM avait déjà désigné 3 représentants en 2021 pour les discussions préliminaires et qu'il s'agit à présent de désigner les membres du CM qui représenteront Laconnex lors de la constitution du groupement. En effet, les communes d'Avusy, Chancy et Soral se sont prononcées favorablement à ce sujet par délibération et le groupement sera



constitué après la fin du délai référendaire de toutes les délibérations, dès le 28 mars 2022. Les communes de Chancy et Soral ont également déjà voté la délibération concernant la subvention d'investissement à hauteur de 200'000 F.

La commune d'Avusy souhaite apporter quelques modifications aux statuts du groupement, notamment concernant l'utilisation éventuelle du centre sportif. Ces modifications seront discutées lors de l'AG constitutive et les éventuels changements seront communiqués au CM. Thierry Arn ajoute qu'un dossier de sponsoring est actuellement en préparation pour la recherche des fonds complémentaires auprès de la Fondation Wilsdorf et la Loterie Romande. Le crowdfunding est également à l'étude, mais ce mode de recherche de financement n'est pas très répandu en Suisse-Romande et demande une contrepartie qui doit encore être définie.

Contrairement à ce qui était pressenti, la commune de Cartigny envisage aussi de rejoindre le groupement, mais souhaiterait un groupement qui gère l'ensemble des infrastructures sportives de la Champagne. Une réflexion globale a été initiée avec les magistrats concernés lors de la séance des Maires et Adjointes de la Champagne du 4 mars dernier.

Thierry Arn ajoute que la commune est toujours dans l'attente de l'autorisation de construire.

Marc Dupraz aimerait connaître le montant de la subvention qui sera demandée à la Fondation Wilsdorf. Thierry Arn répond que l'entier de la somme manquante sera précisé dans le dossier de sponsoring.

Le président passe au vote des représentants du CM pour le groupement : Thierry Arn, Hubert Dethurens et Rémi Fouchault se présentent et sont élus à l'unanimité.

5. Rapport de la commission « école et petite enfance »

Président de la commission, Stéphane Grobéty, passe la présidence de la séance du CM à Laurent Zimmermann afin de pouvoir présenter le rapport de la commission concernant l'organisation de la fête des promotions.

Il relate que les membres de la commission se sont réunis et que plusieurs idées ont été formulées concernant des animations et le déroulement de la soirée. Contact a été pris avec l'APESL afin d'organiser une séance de travail en commun. Stéphane Grobéty demande si des membres du CM seraient intéressés à participer également aux festivités, par exemple pour tenir un bar à champagne lors de la soirée. Les réponses à cette question sont mitigées et Stéphane Grobéty décide de contacter la société de Jeunesse pour leur en parler. Thierry Arn souligne que la commission souhaite une édition festive cette année, puisque ces deux dernières années il n'a pas été possible d'organiser les promotions en raison de la pandémie. Comme les années précédentes, des jeunes seront engagés par la commune pour débarrasser les tables et laver la vaisselle.



De nombreuses propositions sont envisagées : animations pour les petits, spectacle de marionnettes ou magicien, cortège, manège, glacier, etc.

Après une discussion animée, Laurent Zimmermann propose d'attendre le retour des différents devis demandés et de renvoyer le dossier en commission.

6. Local bibliothèque : fin des travaux et inauguration

Stéphane Grobéty passe la parole à Catherine Lachat qui, ravie et enthousiaste, explique que le local bibliothèque est opérationnel, très joli et équipé avec déjà une petite quantité de livres. Toutefois, il y fait encore très froid, le radiateur acheté n'étant visiblement pas assez performant. Un appel aux dons de livres a été lancé dans le cadre du marché du 19 mars. 8 bénévoles se dévouent actuellement dans l'objectif d'une ouverture 4 jours par semaine durant 2h le mardi, jeudi et vendredi et 4h le mercredi. Les livres pour petits enfants, adolescents et les BD manquent cruellement. De plus, il serait souhaitable d'acheter des livres pour adultes récents.

A ce propos, Marie Ducret Gauthey présente une récapitulation des frais déjà engagés, mobilier sur mesure inclus, qui s'élève à quasiment 15'000 F. Elle détaille les besoins de la bibliothèque en matériel informatique, aménagements divers, décorations et nouveaux livres pour lesquels elle demande un budget supplémentaire de 5'000 F. A la question de Rémi Fouchault concernant l'ouverture d'une bibliothèque à Soral, Marie Ducret Gauthey répond qu'elle serait tenue par un petit groupe d'enfants et n'ouvrirait qu'une heure par semaine.

Thierry Arn remercie Catherine Lachat et Marie Ducret Gauthey pour ces informations et le travail accompli et explique que la commune a mandaté un électricien pour tirer une ligne électrique indépendante pour la bibliothèque, puisque nous avons découvert que l'électricité du local provient de la bijouterie. Il s'agit maintenant de séparer les deux locaux par des lignes électriques individuelles et des compteurs séparés.

Thierry Arn ajoute que le problème du chauffage est encore à l'étude vu le manque de puissance du radiateur et qu'un devis sera demandé afin d'isoler la porte d'entrée. Il annonce que le budget des travaux de rénovation du local à ce jour s'élève à 56'580 F et propose que la demande de disposer d'une rallonge budgétaire fasse l'objet du vote d'un crédit budgétaire supplémentaire par le CM.

Reste à fixer une date pour l'inauguration.

7. Manifestations 2022

Sur invitation du président, les adjoints font état des différents événements déjà programmés :



- Sortie des aînés le 8 juin au barrage d'Emosson (les conseillers/ères sont bienvenus et Jean-Pierre Gantner apprécierait du soutien) ;
- Sortie le 25 juin avec les jeunes de Soral et de Laconnex, organisée conjointement avec les éducateurs sociaux du BUPP ;
- Tournoi de pétanque organisé le 26 juin par la Jeunesse de Laconnex ;
- Fête des promotions le 1^{er} juillet ;
- Bal du 31 juillet et fête du 1^{er} août.

L'exécutif communal se posait également la question d'organiser un apéritif pour tous les habitants avec un double objectif : d'une part, fêter le retour à une vie sociale normale et, d'autre part, faire connaissance avec les nouveaux habitants arrivés à Laconnex depuis 2020.

Différents avis émergent quant à la forme que pourrait prendre une telle manifestation mais le conseil souhaite que les deux choses soient séparées estimant que l'accueil des nouveaux habitants a un caractère plus officiel.

Andreea Capitanescu Benetti questionne encore la possible organisation de cinéLaconnex et celle d'une promenade dans la commune avec arrêts à des points marquants, comme cela avait été fait il y a plusieurs années. Jean-Pierre Gantner fait également remarquer que la Jeunesse a l'intention de rééditer en septembre le ciné drive-in.

8. Communications de l'exécutif

- * *Don Ukraine* : la mairie a versé un don de CHF 3'000.- à la Chaîne du bonheur.
- * *Borne recharge parking stade* : le dossier avance et la « fameuse » ligne devrait pouvoir être tirée prochainement. Il s'agira ensuite de choisir un prestataire pour le réseau. La déchetterie pourra également être équipée avec une caméra de surveillance.
- * *Recharge véhicules électriques garage souterrain Vy-Neuve 3* : la mairie va faire équiper 8 places qui seront raccordées au compteur électrique des locataires sur demande.
- * *Travaux café « Chez le docteur »* : la peinture de la façade côté terrasse est quasi terminée. Ont été ajoutés au devis initial la réfection de l'escalier extérieur pour la cave et l'enfouissement d'une ligne électrique. Le montant total des travaux est de CHF 33'400.-.
- * *Sondage TPG* : dans l'optique de disposer d'informations concrètes en vue d'une prochaine séance avec l'Office cantonal des transports sur l'évolution du réseau dans notre région, l'exécutif va questionner les habitants par tout-ménage.



- * *Abri protection civil sous l'école* : l'exécutif communal a effectué une visite avec le commandant de l'ORPC afin de contrôler les installations et dispositifs. Outre le besoin manifeste de débarrasser les locaux, un certain nombre de défauts sont en cours de remise en ordre.

9. Divers

- * *Concert caritatif* : Jean-Pierre Gantner se réjouit que le concert en faveur du centre de formation au Burkina a rencontré un joli succès. L'association a pu récolter CHF 2'500.-.
- * *Accueil des réfugiés ukrainiens* : Jean-Pierre Gantner relate avoir suivi une séance avec le Conseiller d'Etat Apothéloz qui a annoncé la venue de 15'000 réfugiés dans le canton dont 5'000 enfants. C'est l'Hospice général qui va gérer leur prise en charge et des logements sont recherchés car il est exclu de recevoir ces personnes dans des abris de protection civile. Il ajoute qu'il est important que ces réfugiés s'annoncent auprès de cette institution afin de pouvoir bénéficier de la protection adéquate, certains étant accueillis directement par des personnes privées.
- * *Récolte dons Ukraine à Soral* : la campagne de dons dans les communes de la Champagne a été un grand succès et ce sont 1'500 kg de matériels, médicaments et nourriture qui vont être acheminés sur place.
- * *Bal de la jeunesse samedi 19 mars* : le conseil est invité à un apéritif en début de soirée au centre sportif.
- * *Réflexions d'un groupe d'habitants* : Andreea Capitanescu Benetti relate avoir travaillé avec deux personnes du village afin de formaliser une série de propositions à l'intention du conseil municipal autour de trois enjeux : sécurité, aménagements et réduction du bruit. Elle souhaite que le conseil engage une réflexion sur ces enjeux qui, pour certains, ont déjà fait l'objet de discussion lors de la législature précédente, sans aboutir. Un groupe de travail associant autorités politiques et citoyens pourrait être constitué. Thierry Arn fait remarquer que le travail en commission municipale est réservé aux élus mais que des habitants peuvent y être auditionnés. Il est décidé de mettre ce point à l'ordre du jour de la prochaine séance.
- * *Hérissons* : Marie Ducret Gauthey a repris le flambeau de la communication sur l'attention à porter aux hérissons au printemps en posant des banderoles dans le village. Une dernière banderole est à sa disposition et elle contactera la mairie si besoin pour l'installer.



- * *Course pédestre Bernex* : le président fait part de l'invitation de la commune de Bernex à participer à cette course le 30 avril. Les membres du conseil sont conviés à l'apéritif.

- * *Subvention vélo électrique* : Catherine Lachat demande si la commune subventionne l'acquisition de vélo électrique. Il est répondu que cela est maintenant terminé car le canton porte dorénavant l'effort sur la mise en place de borne de recharge pour véhicules électriques par des privés et des vélos-cargos.

10. Questions du public

Aucun public n'est présent.

Le président lève la séance à 21h00.

Nadia Dupraz
Secrétaire communale